

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

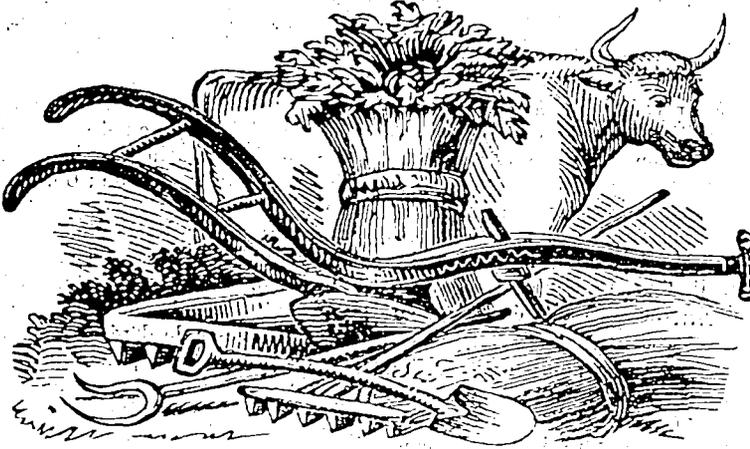
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire  
**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arriérés devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

**J. D. SCHMOUTH**

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## A nos abonnés retardataires

Nous avons reçu plusieurs lettres de la part de nos abonnés retardataires nous demandant du délai pour le paiement de leurs arriérés : à cela, nous y souscrivons pourvu que le paiement se fasse au temps indiqué dans les lettres. Il est toujours plus difficile de payer 6, 5, 4, 3 et 2 piastres à la fois que d'en payer une seule. Si chacun des abonnés se faisait un devoir de payer régulièrement d'avance, ou le plus tard lorsque l'année d'abonnement est terminée, l'abonné n'en serait que mieux et le propriétaire du journal plus à l'aise. Il est encore dû une somme de \$1130.00 et c'est à peine si nous recevons \$1 00 par jour depuis une semaine. Que l'on se hâte, surtout ceux qui n'ont pas payé depuis plusieurs années.

## CAUSERIE AGRICOLE

### PRÉPARATION DU BEURRE.

Les chambres fédérales ont été saisies, ces jours derniers, d'un bill concernant l'inspection du beurre, du fromage, de la farine, des peaux vertes, du poisson, de l'huile de poisson, etc. Il paraît cependant que ce bill, tel qu'il est actuellement rédigé, ne rencontre aucunement les besoins et ne changera pas un iota à l'état de chose actuel. Le principal reproche qu'on lui fait, c'est de ne rendre aucune inspection obligatoire.

Pour notre part, nous aurions aimé que le bill d'inspection obligeât tous les producteurs à faire inspecter leurs denrées, et cela dans l'intérêt même du commerce.

Comme journaliste agricole, il nous appartient de faire connaître notre opinion sur les données agricoles atteintes par le bill, et en particulier sur le beurre et le fromage. Pour le moment, nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la première de ces denrées.

Pour le Canada, et surtout pour la province de Québec, la production du beurre a atteint des proportions exception-

nelles; les neuf-dixièmes de nos cultivateurs se livrent exclusivement à cette production. Des paroisses, des comtés, des districts entiers n'élèvent et n'entretiennent du bétail que pour avoir plus de beurre à transporter aux marchés. On y constate bien de temps à autre quelques ventes d'animaux de boucherie; mais ce ne sont là que des ventes accidentelles pour se débarrasser des vaches trop vieilles, des taureaux réformés ou des jeunes animaux mâles et femelles que, pour une raison ou pour une autre, on ne veut pas employer à la reproduction. La spéculation unique, régulière et constante est, on peut le dire en toute sûreté pour ces localités, la production du beurre. Partout ailleurs, cette production, quoique moins abondante, l'est cependant encore assez pour dépasser les besoins de la consommation locale. De sorte que nous avons un surplus considérable de beurre à livrer à l'exportation.

C'est surtout en vue de ce dernier moyen d'écouler, de vendre le beurre, que nous allons étudier les meilleurs principes de fabrication et de préparation.

La production du beurre est donc considérable dans la Province, notre commerce d'exportation peut donc être grandement amélioré. Nous dirons même plus: dans un avenir très-rapproché, et si le fléau de l'émigration continue, comme il paraît bien décidé à le faire, nous nous verrons forcé de diminuer nos ensemencements et d'augmenter dans la même proportion notre production fourragère, pâturages et prairies.

Or, on n'utilise convenablement les fourrages qu'en les faisant consommer par les bestiaux. En raison de leur grand volume, de la difficulté de leur transport, la vente en sera toujours très-restreinte et le bétail restera toujours le meilleur utilisateur de ces produits. Par conséquent, sans être prophète, il nous est bien permis de prédire que bientôt il faudra encore augmenter le nombre de nos animaux, et en même temps la production du beurre par l'exploitation.

Malheureusement notre beurre canadien a une infériorité très-marquée sur les marchés étrangers. En Angleterre, par

exemple, il est classé parmi les produits de qualités ordinaire et commune. Très-souvent, sur les marchés de Liverpool, les beurres canadiens subissent la concurrence des beurres américains, et nous sommes forcés de reconnaître que ceux-ci priment les nôtres. Il est cependant juste d'ajouter que la concurrence américaine est malhonnête à notre égard. Si dans les produits canadiens, il se rencontre quelques lots de choix, les spéculateurs s'empresent de les placer dans la catégorie des beurres des Etats-Unis, tandis que les mauvais beurres américains sont reconnus beurres canadiens.

Cette malhonnêteté est très-préjudiciable à la vente de nos beurres, et nous avons le droit de nous en plaindre hautement. Cependant notre réputation et nos profits sur les marchés étrangers n'en souffrent pas moins, et pour faire cesser cet état de chose, des plaintes ne suffisent pas, il faut prouver au commerce étranger la supériorité de nos produits, et nous avons le plus grand intérêt à leur faire une bonne réputation. Pour cela, il faut prendre tous les moyens convenables de ne produire que des denrées d'une supériorité incontestable.

Nous avons mérité jusqu'à un certain point la réputation faite à nos beurres. Pendant trop longtemps, nous avons fait des beurres inférieurs en négligeant de satisfaire aux exigences les plus raisonnables et les plus justes des commerçants. Montréal et Québec nous ont avertis à plusieurs reprises : Prenez garde à la qualité de votre beurre; vous ne le délaitiez pas assez, vous le salez trop, vous accordez trop de préférence au gros sel, vos tinettes n'ont pas les conditions requises pour le transport et la bonne conservation du beurre. Nous n'avons pas tenu compte de ces avertissements et nous avons continué dans nos anciens errements, malgré l'intérêt patent que nous avions à adopter les conseils désintéressés qui nous étaient adressés. Il est grandement temps que cet état de chose cesse, et que nous adoptions de bonnes méthodes de fabrication. Nos lecteurs seront certainement reconnaissants envers la *Gazette des Campagnes* du soin qu'elle prend de les guider dans cette voie d'amélioration.

Sur nos marchés locaux mêmes, nos beurres sont souvent dépréciés. Personne cependant n'a ici d'intérêt à déprécier nos produits; mais cette dépréciation est appelée par l'infériorité notoire de certains beurres. Les différentes parties de la province de Québec ne font pas des beurres également bons. Les paroisses du Nord de Montréal et les Cantons de l'Est, par exemple, font des beurres supérieurs à ceux des paroisses du bas du fleuve. Les produits de choix ou simplement bons viennent des deux premières localités; ceux ordinaires ou communs sont achetés dans la dernière.

Pendant la semaine finissant le 29 mai dernier, les beurres de Montréal et des Cantons de l'Est étaient cotés, sur les marchés en gros de Montréal à 20, 19, 18, 17, 16 et 14 centins, suivant la qualité; ceux de Kamouraska, au contraire, ne l'étaient qu'à 11 et 12 centins. Cette dépréciation des beurres du bas du fleuve, nous peine certainement; mais, enfin, nous la croyons méritée, et il ne nous reste plus qu'à la faire disparaître en élevant les qualités de nos produits, en adoptant de meilleurs procédés de fabrication.

L'inspection, si elle devenait obligatoire, en rejetant tous les produits de mauvaise qualité, rendrait donc un service signalé à notre commerce agricole; mais à défaut d'inspection, l'intérêt d'un chacun doit suffire.

Supposons qu'une vache laitière produise 100 livres de beurre pendant la saison du pâturage. Si ce beurre est de qualité supérieure, il sera vendu de 18 à 20 centins la livre, soit \$18 à \$20 pour le produit de l'été; voilà une produc-

tion incontestablement avantageuse, et, à ce prix, la fabrication du beurre devient une source de richesse. Mais si le beurre est de qualité inférieure, le produit de la saison ne sera que de \$11 à \$12, chiffre évidemment trop bas pour payer les dépenses de l'animal producteur. Pourtant, dans les deux cas, en suivant les principes d'une bonne fabrication, on aurait certainement obtenu des produits de bonne qualité et même de qualité supérieure.

Les principales conditions nécessaires pour obtenir du beurre de choix, sont au nombre de six : 1o. la propreté; 2o. l'entretien d'une température convenable dans la laiterie et pendant le barattage; 3o. l'écremage et le barattage fréquent de la crème; 4o. l'extraction complète du petit-lait après la formation du beurre; 5o. l'emploi de bons ingrédients pour la salaison; 6o. l'emploi de vases convenables pour la fabrication du beurre et pour sa conservation jusqu'au moment de la consommation.

Voyons séparément chacune de ces conditions.

La propreté est incontestablement la plus importante des conditions d'une bonne fabrication, c'est elle qui éloigne toutes les causes de détérioration qui pourraient nuire aux qualités des produits; mais la propreté s'acquiert difficilement lorsque l'éducation première ou une disposition naturelle ne l'a pas produite. Nous pouvons dire : heureux le cultivateur dont la compagne travaille à acquérir l'esprit de propreté; mais nous pouvons ajouter, plus heureux encore est celui dont la femme est naturellement propre. "Pas de propreté pas de laiterie, voilà la loi."

L'entretien d'une température convenable dans la laiterie est nécessaire à toute bonne fabrication et à l'obtention de la plus grande quantité de crème possible. Si la température de la laiterie est trop basse, la crème monte lentement et le lait s'écume, acquiert un mauvais goût avant que la crème soit entièrement séparée; ce goût se propage à cette dernière et la rend impropre à faire de bon beurre, même en admettant que les conditions aient été remplies.

Si, au contraire, la température est trop élevée, le lait caille, se coagule avant que la crème ne soit toute montée, et il y a perte sur la quantité. La crème n'est séparée entièrement qu'au bout de 36 heures en été, comme l'ont constaté à plusieurs reprises les nombreuses expériences faites à ce sujet.

Dans une laiterie, la température ne doit jamais descendre au-dessous de 7 à 9 degrés centigrades ou 44 à 48 degrés du thermomètre anglais dit Fahrenheit, et il vaut beaucoup mieux qu'elle se maintienne entre 12 et 15 degrés centigrades ou 53 à 59 degrés Fahrenheit. Pour s'assurer que ces températures soient maintenues, il est bon de se pourvoir d'un petit instrument appelé thermomètre, dont le prix est peu élevé et le maniement facilement appris en une seule et courte leçon.

En hiver on est quelquefois forcé de chauffer pour obtenir les températures voulues; mais il faut que le chauffage se fasse sans que la fumée ni les mauvaises odeurs se rendent dans le local où a été placé le lait. En été, il faut souvent avoir recours aux arrosages à l'eau fraîche pour abaisser la température qui tend toujours à devenir trop élevée.

À cela, ajoutons que l'aération est nécessaire à l'entretien des qualités de la crème. Dans les laiteries, il se produit sans cesse de mauvaises odeurs qui frappent l'odorat le moins exercé. Les soins de propreté contribuent puissamment à enlever ces mauvaises odeurs; mais l'aération y est aussi pour une large part. Il faut donc établir dans la laiterie un bon système de ventilation capable d'entretenir, dans le local, un air constamment pur et sain.—A continuer.

## REVUE DE LA SEMAINE

Les allocutions que le Saint-Père adresse à ceux qui viennent le visiter dans sa prison occuperont une place importante dans l'histoire de nos temps actuels. Elles montreront à la postérité la fidélité inébranlable d'un peuple opprimé envers son souverain légitime et le courage de l'auguste Vicillard qui, à la face de ses bourreaux et sans tenir compte des menaces d'une secte impie, ne cesse de proclamer hautement les droits de la conscience, de la justice et de l'honneur.

Dans notre dernière revue, nous avons donné un court extrait d'une des plus belles allocutions que Pie IX ait encore prononcées. Aujourd'hui, nous sommes en demeure de faire connaître à nos lecteurs les mots mêmes que le Pape a employés pour fêtrer l'incrédulité. Nous choisissons les passages les plus saillants de ce remarquable discours.

Pie IX, après avoir rapporté quelques paroles de l'Évangile, déclarant que l'Esprit divin viendrait pour reprendre les impies de leur péché, c'est-à-dire comme Jésus-Christ l'a dit expressément, du péché d'incrédulité, a ajouté :

« ..... Or, ce péché, dans les temps où nous sommes, et en ce moment, inonde les plus hautes sphères de la famille humaine dans toutes les parties du monde. Cette incrédulité fait la maîtresse et se promène orgueilleusement par tous les chemins de la terre, s'imaginant sans doute demeurer triomphante. Mais elle se trompe, car il y a un Dieu ! Oui, et ce Dieu entouré de nuits intenses et d'un brouillard épais a un trône soutenu par la justice et par la toute-puissance.

« Ce Dieu, enveloppé dans le manteau des ténèbres et du brouillard, qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie les mystères qui émanent de lui et que nous sommes obligés de croire, en soumettant notre intelligence en hommage à la foi de Jésus-Christ. Les impies, au contraire, prétendent établir le principe le plus faux, le plus infernal, celui de ne rien croire en dehors de ce que la raison peut comprendre.

« Insensés ! Mais ce pain même qu'ils mettent dans leur bouche pour alimenter leur vie, d'où vient-il ? Est-ce qu'il ne vient pas de la farine, laquelle est enfermée dans l'épi soutenu lui-même par une tige, qui pousse et qui tire son suc du petit grain qui a pris ses racines en terre ? Et tout cela, comment arrive-t-il ? Ils ne le savent pas, ils disent : C'est un mystère de la nature. Et de ces mystères, il y en a beaucoup. Et pourtant ils y croient, pendant qu'ils refusent de croire les mystères les plus hauts de la religion de Jésus-Christ, pendant qu'ils veulent mourir comme des esprits forts, comme des esprits inspirés par le démon. Et nous avons vu l'un d'eux dernièrement qui est mort de la sorte, mort abandonné, mort sans l'assistance de Dieu et de la Sainte-Vierge Marie, mort sans l'assistance des anges gardiens et des saints, et sans que le ministre de Dieu ait pu avoir accès près de son lit de douleur, pour l'assister en ce moment suprême. Et il est mort, remettant son âme entre les mains de Satan, pour maudire Dieu éternellement, aux plus profonds abîmes de l'enfer. Et après, ils prétendent que l'Église doit encore lui donner ses suffrages, ses honneurs, et en un mot, tout ce qui appartient exclusivement à tous ceux qui meurent dans le sein de cette Église !

« Ah ! ceux-là mêmes qui prétendent ces choses, que sont-ils ? Ils sont encore eux-mêmes sous la colère de Dieu. C'est là le plus grand châtiement que Dieu puisse infliger à une âme, de la laisser s'endormir sous le poids de ses propres vices, de sorte qu'à la fin, elle meurt elle-même à la grâce et se sépare du corps comme les premiers incrédules qui sont sur la terre.

« Mais pendant que tout cela se passe, qu'advient-il

de nous, et quelles seront les dispositions de Dieu ? Saint Jean va au-devant de cette question et met dans la bouche de Dieu lui-même ces paroles : Je viendrai promptement pour donner à chacun ce qu'il mérite.....

« Malheur à ceux-là qui s'associent avec les impies et qui jouent avec la Révolution en prétendant la dominer. Tôt ou tard la Révolution les entraînera dans ses gouffres.

« Les désastres récents de la ville voisine de Naples peuvent encore nous servir d'exemple. Sans rien prévoir et au mépris de toute prudence, beaucoup de curieux sont accourus et se sont approchés du feu dévorant qui s'élevait impétueusement par les horribles bouches du Vésuve, et beaucoup d'entre eux sont restés victimes de leur curiosité mal entendue. Ainsi font ceux qui pactisent avec la Révolution et les révolutionnaires, espérant dominer celle-là et réprimer ceux-ci. Insensés ! Et les uns et les autres seront la proie des flammes dévorantes qui les entourent de toutes parts....

« ..... Hélas ! mon Dieu ! vous qui avez dans les mains le sort des hommes, punissez les impies, conservez les bons, encouragez ceux qui les guident, afin que, fermes et pleins de constance, ils restent toujours séparés d'un gouvernement qui ne mérite aucune confiance. Et c'est pourquoi ils espèrent vainement que je pourrai jamais m'entendre avec lui..... »

On comprend sans peine l'émotion que produisirent ces énergiques paroles sur la foule qui les entendait. Après chaque audience, les Romains et les étrangers sortent du Vatican toujours plus affermis dans leur foi et plus dévoués au Saint-Siège, dévouement qui se montre au grand jour dans toutes les occasions, à la face même de leurs persécuteurs. Mais après ce dernier discours de Pie IX, l'enthousiasme était à son comble et se manifestait avec une fermeté bien rare en nos temps d'indifférence et d'incrédulité.

Les allocutions de Pie IX ont un effet admirable sur l'affermissement des principes religieux dans le cœur des catholiques. C'est à elles que nous devons rattacher la ferveur des vrais chrétiens dans la péninsule italienne. C'est à elles que nous devons attribuer la formation de ces nombreuses associations religieuses qui se développent d'une façon si admirable.

Sous l'égide de ces associations des provinces entières se sont transformées. On cite des localités où la grande majorité des habitants quoique catholique, faute de direction et d'entente, se laisse dominer et tyranniser par une poignée de révolutionnaires imposant leur volonté en toutes circonstances. Mais du moment qu'une de ces associations se forme, les choses changent de face ; les honnêtes gens se groupent autour d'elles, se réunissent, se comptent et reprennent l'influence qui leur est légitimement due. C'est la confirmation du vieux dicton *l'union fait la force*.

Prenez note de ces faits, nous en aurons peut-être grand besoin avant longtemps. La catholique province de Québec ne vit pas seule sur le continent américain. De toutes parts, elle est entourée d'États protestants ou impies qui ne nous paraissent pas du tout disposés à favoriser le catholicisme. Elle fait même partie d'une confédération de provinces dont elle doit craindre les empiétements. L'avenir pour elle, devient de plus en plus menaçant ; qu'elle y prenne garde, qu'elle s'associe, qu'elle s'unisse, qu'elle devienne un tout compacte et alors elle pourra vivre moins inquiète. Ce qui fait la faiblesse et le malheur des populations dont la majorité est bonne et honnête, c'est leur peu d'entente, leur indifférence et le manque d'une direction unique, prudente et ferme tout à la fois.

Malgré l'opposition bien connue que les hommes d'État

allemands font au catholicisme et malgré les embarras au moyen desquels ils veulent entraver l'action des évêques ceux-ci poursuivent activement l'épuration de l'Église catholique dans l'empire allemand. Sans se laisser intimider par les criailles des hérétiques dits *Vieux Catholiques* et par les menaces des ministres dévoués à Bismark, ils lancent les foudres de l'Église contre tous ces orgueilleux dissidents qui se croient plus infaillibles que le Pape et les évêques du monde entier réunis en concile.

Nous avons déjà fait connaître la fermeté inébranlable de Mgr. d'Ermeland. Aujourd'hui, ce digne évêque a un vigoureux continuateur dans le prince-évêque de Breslau qui vient à son tour de prononcer la grande excommunication contre deux professeurs, un archiprêtre et deux prêtres de son diocèse, lesquels refusent de se soumettre aux décrets du Concile du Vatican et travaillent en faveur de la cause des *Vieux Catholiques*.

L'insurrection espagnole ne paraît pas encore toucher à sa fin. Malgré les efforts du Gouvernement, malgré l'activité que l'on apporte à la concentration des troupes sur les points les plus menacés, enfin malgré les brillants succès remportés par les armées royales au dire des dépêches officielles, les partisans de don Carlos ne diminuent pas. Tout au contraire, ils semblent s'accroître comme par enchantement. Tout le Nord et l'Est de la péninsule espagnole est parcourue par des bandes insurgées qui harcellent les troupes du gouvernement et les découragent.

D'après les dernières dépêches cependant, il paraîtrait que les carlistes auraient subi un glorieux échec; mais les correspondances particulières tout en admettant l'exactitude du fait ne lui attribuent qu'une importance bien légère. Toujours est-il que l'insurrection est encore debout et que le gouvernement du roi Amédée n'a pas gagné un pouce de terrain.

Les Etats-Unis sont en travail, il s'agit pour eux de se créer un président, et les conventions préparent leurs batteries. Le président Grant n'a pas eu le bonheur de plaire à toutes les opinions, cela ne surprend personne; et un certain parti songe sérieusement à lui donner un remplaçant. Il paraît que l'honneur mortel appelé à recueillir la succession du président Grant est M. Horace Greeley, propriétaire du journal la *Tribune*, et républicain radical dans toute la force du terme. Le grand parti républicain se trouve ainsi divisé entre M. Grant et M. Greeley, ce qui donne quelque espérance au parti démocratique.

À Ottawa, le parlement fédéral s'est longuement occupé d'un bill de M. Mills déclarant inéligibles à la chambre des Communes les représentants des législatures locales; après discussion ce bill fut renvoyé à trois mois. Puis M. Blake proposa la deuxième lecture de son bill pour faire juger par les tribunaux les élections contestées de la Chambre des Communes. La discussion de ce bill fut très-longue, cependant M. Blake n'y a gagné rien, car un amendement de Sir A. Macdonald renvoyant le bill à six mois fut adopté et trancha ainsi la question, du moins jusqu'à la prochaine session. La Chambre s'ajourne ensuite à lundi, 27 mai.

Le 27 la plupart de nos représentants se trouvaient à leur poste et ils ont poussé l'ouvrage rondement; mais c'étaient en grande partie des affaires de routine. Les deux faits importants de la journée ont été d'abord le bill concernant la compagnie du chemin de fer de l'embranchement de Houlton au Nouveau-Brunswick, lequel bill subit sa seconde lecture après discussion; et la motion de M. Joly concernant la question des salaires. M. Joly est convaincu que la réduction de 4 par cent sur le salaire des employés publics en fa-

veur du fond de retraite est trop considérable. Sir Hincks répond que si le fond de retraite est en ce moment trop élevé, c'est qu'aucun employé n'en a encore bénéficié. M. Gray pense que les employés du Gouvernement ne sont pas assez payés. Finalement la motion de M. Joly est rejetée.

Pendant presque toute la séance du 28, les Chambres se sont régalées avec du chemin de fer du Pacifique.

L'événement important de la journée du 29 a été un long débat sur la question des écoles du Nouveau-Brunswick. Les espérances que nous entretenions à ce sujet ont été trahies; nous ne pouvions nous faire d'illusions là-dessus. Les catholiques de la confédération canadienne ont tout à craindre de la majorité protestante fanatique; ces catholiques ne sont bons qu'à se faire tondre, et encore ne doivent-ils pas crier trop fort. L'amendement de M. Chauveau proposant d'amender la constitution de manière à sauvegarder les intérêts des minorités fut d'abord perdue. Puis M. Colbr proposa un contre-amendement blâmant seulement la législature du Nouveau-Brunswick au sujet de la loi des écoles. Cet amendement fut adopté.

#### Les moyens de diminuer l'émigration en Canada (Suite.)

Depuis notre dernier article, il nous est tombé sous les yeux un écrit du *Journal de Québec* intitulé: "De l'émigration", dans lequel l'auteur étudie les causes du fléau qui dépeuple nos villes et nos campagnes. Suspendons pour un moment le cours de nos observations pour nous occuper des principes émis dans l'écrit du *Journal*.

Nous avons la douleur de le dire, au milieu de pensées très-justes et très-bien exprimées, ce qui n'ôte rien à leur mérite, il se dégage dans cet écrit un certain mépris de la nationalité canadienne-française et une certaine teinte d'envie contre une institution très-respectable. Cette institution régit notre pays depuis les premiers temps de sa colonisation et personne, si ce n'est peut être le catholicisme libéral, n'a osé à lui attribuer la cause de l'émigration; nous voulons parler des dîmes.....

Lisons plutôt: "Une des premières causes sans contredit de l'émigration, dit le *Journal*, est l'esprit aventureux du Français d'Amérique. Il aime les voyages et notre peuple admire celui qui a vu du pays....."

Eh bien, non, le goût des voyages n'est ni la principale, ni la première, ni une des premières causes de l'émigration actuelle. Nous avons toujours eu nos *coureurs de bois*, nos *voyageurs des pays d'en haut*, il est vrai; l'histoire est là qui nous le prouve; mais quelle raison a-t-on de rattacher ce fait au fléau qui désole aujourd'hui le pays? Aucune, le plus simple bon sens s'oppose à ce rapprochement. Le *voyageur des pays d'en haut*, partait toujours seul ou en compagnie de hardis *coureurs* comme lui. Instruit par l'expérience ou par les récits de ses devanciers, il connaissait tous les dangers auxquels il était exposé pendant ses voyages, et n'aurait jamais osé amener sa famille avec lui, lorsqu'il en avait une, ce qui était fort rare. Aujourd'hui, ce n'est plus cela; nous voyons bien de nombreux jeunes gens émigrer; mais nous avons eu à déplorer également le départ de beaucoup de familles, maris, femmes et enfants, et nous ne croyons pas nous tromper en évaluant à 800 ou 900 familles le nombre de celles qui sont parties ce printemps pour les Etats voisins.

Quant au mépris envers les canadiens nous le voyons percer dans cette phrase: "Si toutefois le Canada ne perdait que ceux qui partent dans ce dernier dessein (échapper à la

surveillance du père), il devrait s'en féliciter et ouvrir à pleines écluses le canal de l'émigration. " Voilà le grand mot lâché. Cela nous rappelle une idée analogue émise par certain individu haut placé à propos des Zouaves Pontificaux. *Encore un tas d'écrvélés et de têtes chinées de part!*, disait ce personnage en apprenant le départ de nos courageux Zouaves.

Où, au lieu de moraliser nos populations, en aidant la propagation des bons principes et en favorisant le travail par les encouragements à la colonisation, aux améliorations agricoles et par beaucoup d'autres moyens encore, on trouverait plus simple de pousser à l'émigration et au dépeuplement du pays. Voilà le patriotisme de certains hommes placés à la tête de nos affaires publiques par un favoritisme insensé.

Enfin le *Journal* dit encore : " Ajoutons la persuasion erronée où est le peuple de nos campagnes qu'aux Etats l'on ne paie ni dîmes, ni taxes..... " Plus sûrement que tout autre nous pouvons nier cette assertion. Si la population rurale peste et tempête contre les taxes, c'est parce que les brigueurs de suffrages lui ont appris à en agir ainsi ; c'est parce qu'on s'en est fait un piédestal pour monter au pouvoir ou pour leurrer le peuple souverain (sic). Mais les dîmes ont été tenues généralement en dehors de la catégorie des taxes. Le peuple de la campagne est encore trop religieux, trop attaché à ses vieilles, mais excellentes institutions religieuses pour travailler à les détruire et c'est calomnier la campagne que de lui prêter de semblables pensées. Cependant nous n'affirmons pas que la chose ne peut pas arriver ; surtout si l'on continue ainsi à attaquer nos meilleures institutions. On connaît ce mot : *Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.*

En voilà assez sur ce sujet, et revenons à l'examen des moyens de diminuer l'émigration.

Nous avons terminé notre dernier article en démontrant que le Gouvernement peut, avec facilité et sans diminuer ses revenus, donner gratuitement les terres incultes de la Couronne aux colons désireux de s'établir.

Ajoutons maintenant que ce que nous proposons n'est pas une innovation et qu'il a déjà contribué puissamment à rendre le Canada heureux et prospère. Sous le régime seigneurial, les choses ne se passaient pas autrement. En effet, le prix initial des terres n'était véritablement alors qu'une simple reconnaissance du droit de souveraineté sous le nom de *cens et rentes*, puisque, comme l'a si bien démontré notre correspondant J. B. M., il n'était d'ordinaire que de quelques sous et un *chapeu* ou seulement *une pinte de bled par an*.

L'acte de la *tenure seigneuriale* nous a débarrassés de beaucoup d'abus et nous en félicitons cordialement nos gouvernants ; mais il est juste de dire aussi qu'il nous a enlevé de bien bonnes choses. Il n'était guère possible d'arriver à la perfection du premier coup, et il nous reste la faculté des améliorations dont il serait à propos d'user pour remanier notre législation à cet égard. Le sujet est épineux, nous le savons ; mais, la bonne volonté aidant, il est toujours facile d'arriver à supprimer quelques abus.

Cependant l'œuvre patriotique du Gouvernement ne serait pas complète s'il se contentait de donner gratuitement une terre en bois debout à chaque colon. Il lui faudrait encore faire à ses frais certaines améliorations et constructions propres à obtenir le but tant désiré.

Il devrait faire : 1o. Un chemin banal avec ponts et chaussées donnant accès sûr et facile aux demeures principales.

2o. Un moulin à farine et un moulin à soies, pour y mouliner les grains et préparer les bois de construction. Autant

que possible, ces moulins devront être construits sur le point d'eau le plus central dans chaque colonie importante.

3o. Une maison pour la résidence du meunier et d'un agent loyal du Gouvernement.

4o. Une maison d'école pour un instituteur et son école avec un terrain cultivable assez étendu.

5o. Une chapelle de dimensions convenables pour tous les résidents, avec un terrain pour y faire un cimetière.

6o. Un presbytère pour la résidence d'un prêtre, avec un terrain pour jardin, cour et dépendances, d'une manière convenable.

Le Gouvernement pourrait bientôt se rembourser d'une grande partie de ses dépenses, en exerçant le droit de mouture ; et, dans tous les cas, il rendrait un service immense à la cause de la colonisation et assurerait ainsi notre avenir national.

On nous répondra peut-être que nous avons les sociétés de colonisation, et que c'est à elles de prendre l'initiative dans cette œuvre de réorganisation. Nous ne contestons pas l'immense influence que peuvent avoir les sociétés sur la prospérité de la colonisation ; mais nous savons que leurs moyens sont restreints, et qu'il serait bien difficile de trouver chez elles l'abnégation qu'exige une semblable action.

D'ailleurs, en faisant ces établissements primitifs, le Gouvernement aurait le mérite de l'initiative comme il lui convient mieux qu'à toute autre de l'avoir, et il imprimerait à la Colonisation un caractère d'autorité et de puissance qui la rendrait généralement plus agréable, plus praticable et plus efficace. Il serait ainsi l'heureux continuateur de la protection chevaleresque inaugurée par les rois de France et continué autant que possible, depuis la conquête, jusqu'à la passation de l'acte de la *tenure seigneuriale*.

Nous ne savons comment ces suggestions seront vues par nos gouvernants, nous ne savons pas même si elles seront lues ; mais nous croyons remplir un devoir impérieux en les livrant à la considération du public intéressé à notre succès national. Ne serait-il pas à propos, par exemple, d'offrir à notre propre population les avantages que l'on offre aux immigrants anglais ? Nous voyons dans le numéro du 31 mai de la *Gazette* de Montréal, l'offre faite par M. Thomas Potts, agent d'immigration en Angleterre, à tous les sujets britanniques qui voudraient immigrer en Canada.

D'après ce Monsieur, tous ceux qui immigreront au Canada auront de l'ouvrage sur le chemin de fer Intercolonial avec un salaire de 4 shillings et 7 pence sterling par jour. Puis, s'ils y travaillent un an, ils auront en sus et gratis 30 acres de terre ; s'ils travaillent deux ans 60 acres, et pour trois ans 100 acres. Il n'y a pas un seul Canadien-Français qui émigrerait si on lui offrait de tels avantages.

#### Inauguration de l'Hospice St. Joseph de Ste. Anne de la Pocatière

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner aujourd'hui le compte-rendu d'une charmante petite fête qui a eu lieu à Ste. Anne le 21 mai dernier. Nous venons peut-être à la dernière heure, mais le manque d'espace, l'abondance des matières, sont l'unique cause de ce retard prolongé. Il nous fait plaisir d'en parler, car si Ste. Anne est fier de son Collège, elle ne saurait l'être moins de son Couvent qui est sans contredit l'un des beaux établissements de ce genre qui s'élève sur la rive sud de notre fleuve. Les étrangers eux-mêmes sont unanimes à le proclamer. Tous, ils ne peuvent taire leur admiration à la vue de ce beau monument dû en partie aux efforts constants du Révd. M. O. Paradis, curé de Ste. Anne. Cette maison est un nouveau titre de

gloire pour ce monsieur, et un nouveau titre de reconnaissance pour la paroisse toute entière qui peut à bon droit se glorifier de la posséder.

Passant sous silence l'imposante cérémonie de la bénédiction de la cloche, présidée par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, les décorations de l'église paroissiale qui avait été somptueusement ornée pour la circonstance, les joyeuses fanfares du corps de musique des élèves du Collège, nous nous hâtons d'arriver à l'intéressante séance donnée par les élèves du nouvel hospice.

Disons d'abord que le succès en a été aussi complet que possible; la critique même la plus sévère n'y saurait trouver rien à reprendre. Aussi la satisfaction a été générale. Les différents rôles de *l'Enfant gâté* étaient des mieux appropriés, et tous les personnages furent rendus avec un naturel au-dessus de tout éloge. La bonne tenue des élèves, leur bel accent français, leur facilité de déclamation, tout fut de nature à captiver l'auditoire pendant près de deux heures. Pour un premier essai, l'institution a certainement droit de se réjouir.

Le chant, la musique réclamaient aussi leur part d'éloges. Les différents morceaux, œuvres des grands maîtres de l'art, furent ou ne peut mieux interprétés; précision, justesse, rien ne faisait défaut.

La chanson anglaise ainsi que le dialogue anglais ont attiré aussi l'attention de l'auditoire. Nous ne craignons pas de dire que peu d'institutions peuvent revendiquer, à plus juste titre, la gloire de savoir inculquer à leurs élèves la connaissance d'une langue devenue aujourd'hui indispensable dans notre pays.

Nous ne pouvons terminer sans donner à nos lecteurs une idée de la nouvelle bâtisse. Sous le rapport sanitaire, elle ne laisse rien à désirer. Le site en est enchanteur. Le système de ventilation adopté est ce qu'il y a de plus parfait à l'heure qu'il est. Il nous suffit de dire qu'il est l'œuvre de M. l'abbé Octave Audet, si bien apprécié du public pour les services qu'il a déjà rendus en ce genre à nos différentes maisons d'éducation.

Quant aux divisions, le témoignage des visiteurs nous est une garantie. Tous n'ont pu s'empêcher de les admirer et de les louer hautement. Au premier plan, au rez-de-chaussée se trouvent la cuisine, les réfectoires, ainsi que les classes destinées aux externes. A l'étage supérieur, nous voyons les parloirs, les classes et les salles spacieuses du pensionnat, toutes magnifiquement éclairées et offrant le plus grand confort possible aux élèves. A cela, ajoutez encore deux splendides galeries, donnant sur la plaine environnante, où les élèves pourront passer les récréations, lorsque la pluie les pourrait empêcher de sortir.

En nous transportant plus haut, nous arrivons à la communauté, à cette partie de l'édifice consacrée à l'usage exclusif des dames religieuses. Dans une des ailes, toujours au même étage, nous rencontrons la chapelle de l'Hospice où Sa Grâce célébra la messe le lendemain de la fête. Éléante, spacieuse, simple, sans être dépourvue d'ornements, elle est des mieux construite pour le plaisir des yeux, tout y plaît.

Dans l'autre aile sont les appartements des infirmes, car, il ne faut point oublier que cet établissement est aussi un hospice; nous y comptons déjà deux à trois infirmes confiés aux soins attentifs de ces bonnes dames.

Enfin, au dernier plan, la bâtisse se termine par deux vastes dortoirs exécutés dans le dernier goût. A notre avis, il était difficile de tirer un meilleur parti de l'édifice, tout en ménageant autant d'avantages aux élèves. Sans être prophète, nous croyons que cette institution est appelée à rendre

de grands services à l'éducation et nous ne pouvons mieux faire que d'engager les parents, qui auraient des enfants au Collège, d'envoyer leurs jeunes filles dans une institution où les études et la bonne éducation se le disputent aux avantages temporels qu'elles y peuvent rencontrer.

### Du rôle des femmes en agriculture

Prenez un homme dont l'activité égale l'intelligence; faites aussi que des études spéciales et une pratique éclairée soient venues s'ajouter à ces qualités naturelles, et qu'il remplisse ainsi toutes les conditions que réclame sa profession agricole; placez-le à la tête d'une exploitation rurale proportionnée aux ressources dont il dispose; cet homme, enfin, vous semble réunir tous les éléments du succès. . . . Vous vous trompez, il en manque un . . . il est seul, et voyez-le à l'œuvre. . . .

Son activité et ses efforts s'épuisent dans les travaux du dehors; — les champs sont admirablement cultivés, les récoltes sont magnifiques, mais le fruit et le bénéfice de tant de soins s'évanouissent, car la femme est absente, et c'est elle seule qui a les clefs de l'épargne, elle seule qui sait saisir et rassembler les profits du labeur.

Mais bientôt tout va changer. Notre cultivateur a compris que son foyer ne devait pas rester désert; une compagne qui, dès son jeune âge, soit sous les yeux de sa mère, ou au couvent, a été initiée aux ouvrages propres à une épouse de cultivateur, vient partager ses travaux; il l'a choisie avec discernement. Elle sait mieux conduire l'intérieur d'une cuisine qu'elle pourrait faire un morceau de broderie; mieux raccommoder son linge, que de s'appliquer à suivre les dernières modes qui deviennent de plus en plus ridicules et coûteuses. Avec cette nouvelle épouse du cultivateur entrent à la ferme l'ordre, l'économie, la propreté, la surveillance intérieure, et, peu après, le bien-être et la prospérité.

Pénétrez dans cette maison. L'accueil le plus cordial et le plus gracieux vous y attend; voyez, tout y est à sa place; les meubles sont luisants, la laiterie n'exhale pas cette odeur nauséabonde que la négligence y entretient et qui nous repousse si souvent dans la plupart des habitations de nos fermiers. — La maîtresse commande avec calme et est obéie en silence. Les repas sont servis avec régularité; et la main soigneuse qui les a préparés sait rendre appétissants les mets les plus simples. Aussi pas un murmure, pas un mot malournant de la part de cette table nombreuse de journaliers et de domestiques.

Elle sort, et tout le monde emplumé de la basse-cour accourt et l'accueille de ses ébats et de ses cris joyeux. — Pénétrez avec elle dans les étables, voyez les vaches tournant vers elle leurs grands yeux si doux, pour la remercier de ses soins et de ses caresses. . . .

Sous sa main généreuse tout profite, tout prospère. — Douce et sévère, indulgente et austère, pieuse et bienfaisante, elle sait faire régner à son foyer les vertus de la famille et le respect des mœurs. — Ses filles, modestes et proprement vêtues, ne vont point scandaliser les fêtes de nos villages par le tapage de leur toilette; — ses fils, laborieux, braves et honnêtes, ne payent que le plus léger tribut possible au cigare et au café; — Les serviteurs, associés par sa bonté aux privilèges de la famille, sont dévoués et fidèles. — Le bonheur et la paix sont venus couronner des solides et modestes vertus.

En traçant ce modèle, je ne fais pas une idylle imaginaire. Cette femme, précieux trésor, de quelques-unes de nos fermes; cette femme, l'honneur de nos campagnes, nous l'avons plus d'une fois rencontrée, et c'est sur le vif que je viens de la peindre.

J'ai bien imparfaitement donné l'image de cette femme du chef de culture, de cette ménagère qui contribue le plus au succès de cette exploitation agricole, par l'ordre, par les soins, par l'économie; au prochain numéro, je devrai vous entretenir de cette femme qui, dans une sphère plus modeste, apporte encore à nos travaux des champs le contingent d'aide et de coopération dont nous avons en ce moment si grand besoin.

L. GALLICHER.

## Oiseaux de basse-cour

## LA PONTE.

(Suite.)

« 20. *Moyen de prolonger la ponte.*—Si on n'était aux poules les œufs qu'elles pondent, elles voudraient couvrir dès que leur ponte est terminée; mais comme on les prive de leurs œufs, la ponte continue au-delà de l'époque où elle s'arrêterait naturellement, et les poules, bien nourries et libres, peuvent, selon leur fécondité et leur âge, pondre, à leur première ponte, de vingt à quarante œufs. Si elles sont trop grasses, leur ponte diminue et parfois elles pondent des œufs sans coquille, qu'il est impossible de transporter et de faire couvrir. Si elles sont trop maigres, leur ponte diminue aussi; elles doivent donc être maintenues en bon état de chair, sans trop de graisse.

Tout en disant comment les choses se passent habituellement chez la poule ordinaire, madame C. Millet a indiqué comment on peut avancer et prolonger la ponte. Mais l'art de diriger cette fonction ne s'arrête pas là; il enseigne aussi le moyen de suspendre et de reculer la production. L'éducateur, en effet, peut avoir intérêt à récolter les œufs de ses poules dans les mois de l'année où, par suite de leur rareté, les œufs frais se vendent au prix le plus élevé. Le moyen est né de la remarque, vraie ou fausse, plus ou moins fondée, que la ponte est fort ralentie, sinon tout à fait suspendue à l'époque de la mue, c'est-à-dire de la chute naturelle des plumes et de leur remplacement. On a comparé cet acte physiologique à la chute des feuilles des arbres, mais la comparaison ne nous paraît pas des plus heureuses. Quoi qu'il en soit, voici le raisonnement par lequel on étaye l'utilité de l'arrachage des plumes en été, dans le but d'arrêter la production estivale pour la reporter à la saison d'hiver.

« Pour reculer la ponte des poules et la reporter du printemps à l'été, de l'été à l'automne, et de cette dernière saison en hiver, il ne s'agit que d'avancer le temps de la mue. On y parvient en arrachant successivement et à deux ou trois reprises différentes les plumes qui constituent leur pennage. Les plumes ayant repoussé et s'étant garnies de duvet pour la saison d'automne, la ponte a lieu comme au printemps et en été, parce que la nature n'a point à souffrir de la mue; elle n'a pas à fournir aux matériaux réparateurs des plumes et du duvet. »

La ponte est-elle réellement suspendue à l'époque ordinaire de la mue? Cela est incontestable, pour le plus grand nombre des poules; une ou deux races seulement font exception à la règle commune. Mais la suspension ou le ralentissement très-marqué de la production des œufs est-il une conséquence nécessaire de la condition physiologique actuelle de la poule qui mue? Une conséquence nécessaire, nous ne le croyons pas. Ceci nous paraît dépendre plus étroitement du régime alimentaire et de l'hygiène générale. La perte naturelle des plumes ne modifie pas en apparence l'état de santé de la poule, mais l'activité vitale doit fournir aux plumes de remplacement les matériaux propres à leur entier développement. Ceci constitue pour l'économie une dépense passagère, un appel de force organique et d'éléments de nutrition qui, hors le temps de la mue, se portent sur la grappe ovarienne chez la pondreuse. A cette époque donc il y a détournement de forces vitales au profit d'une fonction accidentelle. Toutefois, cette dernière n'a qu'une somme d'exigences déterminées; elle n'emprunte aux autres que ce qui lui est strictement utile. S'il y a excédant, l'excédant reste aux autres fonctions, qui dès lors s'accroissent avec un degré de plénitude variable. C'est ainsi que les poules mal tenues peuvent avoir à souffrir de la mue jusqu'à en mourir, que celles auxquelles on donne juste le nécessaire pour une production médiocre d'œufs cessent tout-à-fait de pondre, tandis que leurs plumes se renouvellent, que celles dont la vie est un peu plus large continuent à pondre tout en donnant leurs œufs à des intervalles plus éloignés, que celles enfin dont l'existence est abondante et substantielle continuent à pondre sans être en rien éprouvées. La mue n'est certainement pas une crise, et bien moins un danger; il faut pourtant admettre qu'elle est tout au moins un effort de vitalité, un acte physiologique qui emploie de la matière première, un travail qui dé-

tourne à son profit une partie de la nourriture absorbée. Tout est là. En cas d'insuffisance, la ponte est complètement arrêtée ou simplement ralentie; dans le cas contraire, la production de l'œuf est à peine atteinte.

Mais il y a encore ici deux conditions: une condition individuelle et une condition héréditaire. Des poules richement nourries pendant plusieurs générations successives, alimentées surtout en prévision de l'excitation spéciale de la grappe ovarienne, et chaudement tenues pendant les froids, auront acquis à un haut degré de fécondité l'aptitude à produire des œufs nombreux et volumineux. Cette aptitude passera aux générations suivantes et leur survivra, ou s'affaiblira selon que les poules seront maintenues dans les conditions d'alimentation et d'hygiène favorables à la faculté de pondre beaucoup et d'une manière continue, ou que, peu soucieux de leur mérite spécial, on les abandonnera à l'incurie. Le propre de celle-ci, partout et toujours, est de porter atteinte, une atteinte notable aux qualités les mieux établies. Elle ferait bien vite de la poule la plus féconde une très-médiocre pondreuse, de même que des soins intelligents élèvent successivement une famille peu productive à un degré de fécondité très-développé.

Au total, la nature est assez puissante chez les poules pour suffire au double travail de la production des œufs et du renouvellement des plumes, à la condition qu'on leur fournisse en suffisance les matériaux nécessaires à la double élaboration. La ponte continue, plus ou moins active, est un fait; la fécondité des poules est devenue caractère de race; mais nul ne saurait s'étonner qu'elle n'existe et ne se conserve que dans les circonstances qui peuvent la déterminer et la favoriser. Or ceci s'explique tout à la fois au nombre des œufs et à leur grosseur, à leur qualité tout autant qu'à leur quantité.

Deux points resteraient à examiner: à quels signes se distinguent les pondreuses fécondes? Par quels moyens détourner de l'incubation celle que l'on destine exclusivement à la production des œufs pendant les années de la plus grande activité de l'appareil qui les élabore?

EUGENE GAYOT.

(A continuer)

## Etiquettes pour les arbres fruitiers, etc.

On peut se procurer des étiquettes économiques, d'après le procédé de madame Adamson, en coupant en carré une feuille de ferblanc. On fait, à chacun des carrés, deux trous en haut et en bas, dans lesquels on passe deux petits morceaux de fil d'archal, qui servent à attacher une tige de fil de fer à l'étiquette; on donne sur chacun des morceaux de ferblanc deux ou trois couches de peinture blanche à l'huile, et l'on écrit dessus avec une plume taillée en gros, et trempée dans la peinture noire à l'huile. Ces étiquettes durent très-longtemps. Quand les noms s'effacent on trempie les étiquettes dans l'eau bouillante un quart d'heure, on gratte la peinture avec un couteau et on repeint, on écrit dessus les noms, avec quelques instructions sur la famille, le pays, la terre qui convient, la floraison, la multiplication, etc.

## Petite chronique

A Manchester (Etats-Unis) où le Père Lagier vient de prêcher une retraite, il fit communier, dans l'espace de quinze jours, 2,250 catholiques, ce qui donne une idée du nombre considérable des malheureux qui ont quitté leur pays. Si encore on allait à l'étranger pour gagner de l'argent et revenir s'établir dans sa paroisse ou dans nos townships, mais non.

Lorsqu'il demandait aux jeunes gens de 15, 18 ou 20 ans pourquoi ils avaient quitté leurs campagnes si paisibles pour venir exercer leur industrie, répandre leurs sueurs et ruiner leur santé au profit d'un étranger, ils baissaient la tête. Pressés davantage, ils avouaient enfin que c'était pour vivre plus à l'aise. Sur 100 qui sont aux Etats-Unis depuis plusieurs années, et qui gagnent 2, 3 et 4 piastres par jour, il en est à peine un qui ait \$50 par devers lui. Les jeunes personnes elles aussi baissaient la tête et finissaient par répondre: C'est pour me créer. Il a vu des filles de cultivateurs ou de journaliers ayant

sur elles des toilettes de \$100!

Il n'y a plus de différence entre le pauvre et le riche, et la servante voudrait être mieux mise que sa maîtresse. C'est ce désordre qui fit le malheur de la France. Tous voulaient paraître comme des marquis, tous voulaient l'égalité. L'égalité engendra la Commune, et de la Commune sont sortis le pétrole et l'incendie.

Après avoir déploré ces désordres et dit que les nombreuses prophéties qu'on publiait de nos jours pourraient bien être des avertissements du Ciel, il termina en citant une parole remarquable que le saint évêque de Montréal lui adressait ces jours derniers, de son lit de douleur: "Mon Père, préparons-nous, car je crains que dans le cours de l'année il n'arrive quelque chose de terrible."—*Courrier de St. Hyacinthe.*

— Il est plus que probable que M. E. Barnard, agent pour l'immigration, ne retournera pas en Europe. Le Gouvernement de Québec le charge, pour le moment, de faire, avec M. Chicoine, le tour des comtés de la Province, dans le but d'y développer l'agriculture, aviser au moyen d'encourager une saine immigration, en plaçant dans les divers comtés des cultivateurs modèles et bien recommandés, et enfin de voir ce qu'il y aurait à faire pour promouvoir les intérêts de la colonisation du pays.—*Pionnier de Sherbrooke.*

— Le *Canadien* annonce que durant le mois de mai, il est arrivé à Toronto 5,350 émigrants dont 2,300 seulement sont restés en Canada.

— M. J. N. Provancher a été nommé agent d'immigration, en remplacement de M. E. Barnard qui a résigné. M. Provancher a dû partir samedi dernier pour l'Europe.

— La *Minerve* annonce que, grâce à l'activité de M. C. E. Belle, agent d'immigration à Montréal, ce monsieur a pu placer depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 31 mai dernier, quatre cent soixante émigrés, dont 151 anglais, 69 écossais, 39 allemands, — 53 français, 118 belges, 19 irlandais, — 4 italiens, 3 suédois, 1 russe. Il informe que les demandes sont considérables, et en quelques jours plusieurs milliers d'émigrés pourraient être placés. Il est à espérer, dit la *Minerve*, que nos agents d'immigration, tant fédéraux que locaux, réussiront à nous procurer des bras, car nous sommes, sous ce rapport, dans une telle pénurie, que l'agriculture et les arts en souffrent beaucoup. Comme la *Minerve*, nous désirons voir un terme à nos souffrances; pour cela, il faut que tous ceux qui sont soucieux de leur avenir national s'efforcent, par tous les moyens possibles, d'attirer sur notre sol les bras canadiens qui nous manquent et qui sont actuellement aux Etats-Unis.

## RECETTES

### Arrousement des jardins

Il vaut mieux être prodigue qu'avare en arrosements, car la sécheresse est l'ennemi des plantes que la rosée et les pluies ne garantissent pas toujours des hâles du printemps et des chaleurs de l'été. La pratique seule peut apprendre à proportionner la dépense d'eau, et à connaître exactement les plantes qui en demandent plus ou moins. Dans les temps chauds on arrose le soir; mais au printemps comme en automne, les arrosements du matin valent mieux à cause de la fraîcheur des nuits. Le choix des eaux n'est pas indifférent. Celle de pluie ou de citerne est la meilleure; celle de rivière vient ensuite, et celle de puits, qui est froide et contient peu d'air, doit être tirée d'avance et exposée au soleil si, à défaut d'autres, on est forcé de s'en servir.

### Manière de faire de la gelée aux pommes

Prenez des pommes sèches, enlèvez la pelure et le cœur, coupez-les par petits morceaux et, pour chaque livre de pommes, ajoutez trois quarts de sucre. Mettez le tout dans une casserole et faites bouillir à petit feu jusqu'à ce qu'il soit réduit en une belle gelée; mettez ensuite dans les pots et gardez cette gelée dans un endroit frais.

## TERRE A VENDRE

Le soussigné nous prie d'annoncer qu'il vendra une magnifique terre, avec bâtisses, animaux, instruments d'agriculture, etc.

Elle est située au Détour du Lac Temiscouata, sur un site le plus pittoresque, au bord même du lac. Cette propriété peut à juste titre être appelée une ferme-modèle. Ceux qui auraient intention de devenir propriétaires d'une exploitation agricole qui ne la cède en rien, en fait d'amélioration, ne devraient pas retarder à s'adresser directement au soussigné pour connaître les conditions de vente.

EDMOND TÊTU,  
Détour du Lac Temiscouata.



## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent par le présent AVIS PUBLIC qu'ils sont prêts à recevoir des SOUMISSIONS pour LA POSE DES LISSES et le NIVELLEMENT sur environ 63½ milles de la ligne, à partir de la route postale, près des Trois-Pistoles, jusqu'à la borne qui marque 8½ milles, à la Rivière Métis. Les soumissions devront embrasser toute la distance.

Des spécifications et des formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'Ingénieur en Chef à Outaouais, et aux bureaux des Ingénieurs à Rimonski, Dalhousie, Newcastle et Amherst.

Des soumissions cachetées nommées "Soumissions" et adressées aux Commissaires, seront reçues à leurs bureaux, à Outaouais, jusqu'à MIDI, MARDI le 11 JUIN 1872.

Des soumissions seront aussi reçues à la même date et au même lieu, pour 250 tonneaux de chevilles de Chemin de Fer, selon l'échantillon que l'on pourra voir aux bureaux ci-dessus. Les soumissions devront mentionner le prix par tonneau de 2,240 lbs., livrés à la Station du Chemin de Fer Grand Tronc, à la Rivière-du-Loup, en quantités égales, dans les mois de juillet, août et septembre prochains.

A. WALSH,  
E. B. CHANDLER,  
C. J. BRYDGES,  
A. W. McLELAN,  
Commissaires.

Bureau des Commissaires,  
Outaouais, 3 mai 1872.

## MOULINS A COUDRE DE BANNER

Prix variant de \$5 à \$10, \$25, \$40 et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise devrait s'empresser d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner, à

### SHERBROOKE, P. Q.,

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien.

M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agence à la Rivière-Quelle pour la vente de ces moulins à coudre.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur-général, à la Rivière-du-Loup, comté de Temiscouata,